

BIOGRAPHIE

- Noëlla Rouget -

La déportée qui a fait gracier son bourreau



Brigitte Exchaquet et son mari Eric Monnier seront présents à la P'tite Librairie de Château-d'Œx, les vendredi et samedi 24 et 25 juillet, pour y dédicacer leur nouveau livre qui consiste en une biographie consacrée à une des dernières survivantes du camp de concentration

de Ravensbrück, Noëlla Rouget, née le 25 décembre 1919 à Saumur, dans le Maine-et-Loire.

C'est un ouvrage passionnant qui se lit comme un roman, un roman tragique et bouleversant qui illustre les drames de la Deuxième Guerre mondiale, de l'occupation allemande en France et des camps de concentration. C'est aussi l'illustration d'une profonde amitié qui lie les auteurs du livre et Noëlla Rouget, Genevoise d'adoption depuis son mariage en 1947. C'est enfin un témoignage vivant publié par une maison d'édition spécialisée dans les livres d'histoire, la librairie Tallandier, à Paris. C'est en particulier un livre dont nous conseillons la lecture aux jeunes et aux personnes pour qui les événements qui y sont relatés semblent appartenir à un passé qui leur paraît lointain. Brigitte Exchaquet et Eric Monnier, comme des historiens reconnus, ont mené pendant cinq ans des recherches qui les ont conduits à fouiller les archives de France, de Suisse et d'Allemagne en rapport avec leur sujet. Conscients qu'ils sont d'être devenus les dépositaires de la mémoire de Noëlla Rouget, ils ont attaché la plus grande importance aux nombreux entretiens qu'ils ont pu avoir avec elle.

Dès sa petite enfance, Noëlla Peaudeau a vécu à Angers où elle est devenue institutrice au moment de l'occupation allemande. D'une famille unie et catholique pratiquante, elle ne pouvait supporter les injustices et humiliations quotidiennes infligées à la population. De fil en aiguille elle s'est trouvée membre active du mouvement de résistance «Honneur et Patrie» dont faisait partie son fiancé, fusillé par les Allemands le 13 décembre 1943. Arrêtée par la Gestapo le 23 juin 1943, emprisonnée dans sa ville, transférée le 9 novembre dans le sinistre camp de Compiègne, qui était l'antichambre des camps de concentration, elle fut déportée le 31 janvier 1944 au camp de Ravensbrück dont elle sera libérée le 5 avril 1945.

Sans doute Brigitte Exchaquet et Noëlla Rouget ne se seraient-elles jamais rencontrées si la rescapée du camp de Ravensbrück n'avait pas séjourné durant trois mois, à l'automne 1945, à Château-d'Œx, dans le chalet «La Gumfluh», à la Palaz. C'est toute une aventure de reconstitution et de retour à la vie qu'Eric Monnier et son épouse ont racontée dans un précédent ouvrage, «Retour à la vie: l'accueil en Suisse romande d'anciennes déportées françaises de la Résistance», que nous avons évoqué dans le Journal du Pays-d'Enhaut en 2016, à l'occasion

d'une cérémonie souvenir qui s'était déroulée à «La Gumfluh», lieu de mémoire. C'est lors de ce séjour à la montagne que Noëlla Rouget rencontre son futur mari, André Rouget, en période de service militaire à Château-d'Œx, à l'occasion d'un bal à la grande salle, organisé par la Société de Jeunesse.

Durant de nombreuses années, la vie familiale de Noëlla connaît des tensions qui résultent du traumatisme vécu à Ravensbrück, de son refus de parler de son passé, et aussi de la culpabilité ressentie par les rescapés des camps envers leurs camarades qui n'en sont pas revenus. Et aussi il y a la deuxième famille, celle de l'Association des déportées et internées de la Résistance (Adir), en faveur de laquelle Noëlla Rouget s'engage avec passion, en France et à Genève où elle fonde en 1963 une section suisse de l'Adir qu'elle va incarner pendant 40 ans.

Il faut arriver jusqu'au dernier chapitre du livre de Brigitte Exchaquet et Eric Monnier pour comprendre le titre de leur biographie: «La déportée qui a fait gracier son bourreau». En octobre 1965 s'ouvre à Paris le procès très médiatisé de Jacques Vasseur, agent français de la Gestapo à Angers dès 1942 et condamné à mort à la Libération par contumace, retrouvé par la police en 1962 au domicile de sa mère qui l'a caché chez elle pendant 17 ans. Le témoignage de Noëlla Rou-

get lors du procès est accablant: l'accusé s'est rendu coupable de multiples arrestations et interrogatoires musclés (c'est un euphémisme) de juifs et de résistants, pendant plus de deux ans, dans la région d'Angers. Au terme de ce procès de 1965, la condamnation à mort de Vasseur est confirmée par le tribunal, l'homme est promis à la guillotine. Mais Noëlla Rouget, l'une des nombreuses victimes du condamné, est contre la peine de mort: «Je crois en Dieu en qui je reconnais le seul maître absolu de la vie et de la mort». Elle demande la grâce du condamné, en premier lieu au président du Tribunal, qui la refuse, et en dernière instance au président de la République, le général De Gaulle, qui l'accepte et déclare la peine de mort commuée en détention perpétuelle. Pendant les 15 ans qui vont suivre, Noëlla Rouget correspond avec son bourreau et avec la mère de celui-ci.

«Noëlla nous touche par son humanité, sa foi profonde, ses convictions morales, mais aussi par son humour, sa légèreté, son amour de la vie. Entre évocation du passé et réflexion sur l'actualité ou l'avenir, nous mesurons combien elle est une femme d'exception», écrivent les auteurs du livre au moment de leur conclusion. C'est aussi le sentiment que je ressens et je pense qu'il aurait encore fallu développer d'autres aspects de cette biographie passionnante que je vous encourage à découvrir dès maintenant.

M. Z.
Ouvrage en vente dans toutes les librairies, dans certains kiosques et auprès des auteurs qui le dédicaceront à la P'tite Librairie de Château-d'Œx, le vendredi 24 juillet, de 17h à 18h30 et le samedi 25 juillet, de 15h à 17h.

Mise au concours du nom pour le nouvel EMS du Pôle Santé du Pays-d'Enhaut

Chers Habitants du Pays-d'Enhaut,

Au regard de toutes les années qui se sont écoulées depuis le jour où le projet de construction du nouvel EMS vous avait été présenté, certains d'entre vous ont peut-être fini par ne plus y croire... Et pourtant, les travaux vont bel et bien commencer dans quelques jours! Mieux vaut tard que jamais, n'est-ce pas?

En vue de la cérémonie officielle qui accompagnera la pose de la 1^{re} pierre, le Pôle Santé du Pays-d'Enhaut souhaite mettre au concours le nom du nouvel EMS et associer la population locale, sans qui nos efforts pour maintenir une structure de soins au Pays-d'Enhaut n'auraient pas de sens.

D'ici au 31 août 2020, nous vous invitons donc à nous faire parvenir vos propositions de noms, accompagnées d'une courte explication, via:

- e-mail: info@pspe.ch ou
- courrier: Pôle Santé du Pays-d'Enhaut – Direction Générale – Route de l'Hôpital 17 – 1660 Château-d'Œx.

Ensuite et dans le courant de l'automne, le jury sélectionnera les 5 meilleures propositions.

D'avance, nous vous remercions pour votre contribution et nous nous réjouissons déjà de pouvoir dévoiler ce nom lors de ladite cérémonie officielle!

La Direction Générale

